

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille seize,
Le premier juin, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,
sous la présidence de Madame Frédérique MARTIN, 1^{ère} adjointe au Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes MARTIN, DONNE, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, DEUX, DESSAUVAGES, GUGLIELMI, LEVESQUE, DAGUIZE, JARDIN, GILLET, BOUYER, SAILLANT, FRAUX, ALLANIC, CHERON, CHESNEAU, RUSSELL, POUSSET, PRUKOP, SIMON, HUCHET, CAZIN, CHUPIN, CORNETI, BELLIO, CARNAC, DUBOIS, ROBIN.

Date de convocation

26 mai 2016

A l'exception de : Monsieur PELLETEUR se retire lors du débat et du vote.
Monsieur TRICHET a donné pouvoir à Monsieur BELLIO.
Madame BERTHELIER a donné pouvoir à Monsieur ROBIN.

*Date du
Conseil Municipal*

1^{er} JUIN 2016

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur DEUX est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

1/ EXERCICE 2015 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

*Nombre de
conseillers*

En exercice 33

Présents----30

Votants -----32

RAPPORTEUR : Monsieur POUSSET, conseiller municipal délégué

EXPOSE :

Passer d'une lecture prévisionnelle à une lecture définitive d'une stratégie financière, tel est l'un des objectifs du compte administratif. En sa qualité de point final à un cycle budgétaire d'un exercice donné, il mesure la capacité de l'équipe municipale à maintenir son cap financier.

D'un point de vue technique, il arrête l'exécution des opérations budgétaires et comptables, depuis l'adoption du budget primitif, en passant par les décisions modificatives, dont le cumul définit la limite des autorisations de dépenses données par le Conseil Municipal.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,
Le Maire,

Jean-Claude
PELLETEUR

Le compte administratif 2015 conclut au respect des engagements pris lors du vote du budget primitif, c'est-à-dire :

- stabilisation des charges de fonctionnement,
- mise en œuvre d'un programme d'investissement à destination des Pornichétines et Pornichétins, en application de l'engagement de l'équipe municipale,
- pas d'augmentation des taux d'imposition, malgré la baisse renouvelée des concours financiers de l'Etat,
- préservation d'un autofinancement suffisant à la couverture du remboursement de la dette, tout en assurant le désendettement de la collectivité,
- aucun recours à l'emprunt en 2014, ni en 2015, afin de reconstituer une marge de manœuvre sur ce mode de financement.

Ces résultats s'inscrivent dans un contexte financier national, qui ne s'est pas éclairci, en particulier au niveau des relations financières avec l'Etat. Après un premier effort de 750 millions d'euros, les collectivités territoriales ont dû faire face au plan d'économie de 50 milliards d'euros de l'Etat déposé auprès de l'Europe, comme engagement du respect à court terme des critères de Maastricht. En conclusion, en représentant plus de 20 %, la participation au redressement des finances publiques se traduit par un recul historique des concours financiers de l'Etat de plus de 10 milliards d'euros, dont 3.5 en 2015. Pour Pornichet, cela représente une perte de financement de 550 000 € en 2015 !

Au plan international, en janvier 2015, le choix de la Banque Centrale Suisse de ne plus soutenir la parité euro/franc suisse a eu pour conséquence directe un enrichissement fort des emprunts libellés en francs suisses ou adossés à cette parité. La Commune de Pornichet étant concernée pour un emprunt, et au regard du risque majeur d'accentuation, le choix a été fait de renégocier cet emprunt pour son capital restant dû actualisé.

Malgré ces facteurs exogènes, la situation financière ne s'est pas dégradée, avec un autofinancement similaire à 2014. Engager des projets structurants, n'avoir recours ni à l'impôt, ni à l'emprunt, et maintenir l'autofinancement a été rendu possible par un travail collectif élus-services concrétisé dans un plan de progrès, une réflexion en profondeur sur les modes de fonctionnement, la fixation d'un cadre financier d'investissement maximum, une politique de négociation renforcée sur les achats, ...

Concernant la présentation synthétique du compte administratif, les réalisations de l'exercice 2015 seront détaillées au travers des principaux états du document budgétaire, élaboré selon les normes de la comptabilité publique M14.

Il est proposé, pour le budget principal, une comparaison entre le niveau d'exécution et les crédits votés lors des différents Conseils Municipaux, comparaison avant tout intéressante pour la lecture et l'analyse des opérations de la section d'investissement.

Les résultats arrêtés pour l'exercice 2015 seront repris dans le cadre du budget supplémentaire pour 2016.

I – BUDGET PRINCIPAL

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - VUE D'ENSEMBLE

(d'après le document technique du CA 2015 - tableau II A.1)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	21 218 158,47	G	24 187 093,76	2 968 935,29
	Section d'investissement	B	9 869 849,32	H	9 575 682,53	-294 166,79
REPORTS	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I	986 236,52	986 236,52
	Reports en section d'investissement (001)	D (si déficit)		J (si excédent)	1 776 818,43	1 776 818,43
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	31 088 007,79	=G+H+I+ J	36 525 831,24	5 437 823,45
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E	271 452,94	K		-271 452,94
	Section d'investissement	F	920 305,80	L	63 926,00	-856 379,80
TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016		=E+F	1 191 758,74	=K+L	63 926,00	-1 127 832,74
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	21 489 611,41	=G+I+K	25 173 330,28	3 683 718,87
	Section d'investissement	=B+D+F	10 790 155,12	=H+J+L	11 416 426,96	626 271,84
TOTAL CUMULE		=A+B+C+D+E+F	32 279 766,53	=G+H+I+J+K+L	36 589 757,24	4 309 990,71

Ce premier tableau, représentant la vue générale du budget principal, permet d'apprécier chaque étape de la constitution du résultat cumulé de l'exercice.

Au niveau des dépenses, les sections de fonctionnement et d'investissement enregistrent en réalisation, respectivement 21 218 158.47 € et 9 869 849.32 €. En cumul, le total des dépenses 2015, avant constatation des restes à réaliser, se porte à 31 088 007.79 €.

Enfin, les restes à réaliser de 2015 à reporter sur 2016 (engagements financiers non réalisés) d'un montant de 1 191 758.74 € viennent s'ajouter aux dépenses pour former le total cumulé des dépenses de 32 279 766.53 €.

Par analogie, le total cumulé des recettes 2015 s'affiche à 36 589 757.24 €.

Le résultat cumulé 2015 obtenu par différence entre les recettes et les dépenses, s'établit en 2015 à 4 309 990.71 €.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
(d'après le document technique du CA 2015 - tableau II A.2)

	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION	Pour mémoire CA 2014
		Mandats émis (1)	Restes à réaliser au 31/12		
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 394 686,40	3 885 358,49	267 052,94	94,49%	3 901 978,26
achats de fournitures	1 954 758,56	1 631 383,11	224 484,48		1 692 875,42
services extérieurs	2 355 019,84	2 170 702,24	42 568,48		2 112 482,18
impôts et taxes	84 908,00	83 273,14			96 640,66
012 - CHARGES DE PERSONNEL	9 848 900,00	9 742 008,25		98,91%	9 563 834,36
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	380 800,00	325 284,24		85,42%	352 749,27
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 282 842,00	2 225 576,36	4 400,00	97,68%	2 307 149,19
contingents et participations	825 902,00	811 383,59			804 264,95
subventions aux associations	1 110 448,00	1 082 939,50	4 400,00		1 150 836,00
subvention au CCAS	130 000,00	130 000,00			150 000,00
charges diverses	216 492,00	201 253,27			202 048,24
66 - CHARGES FINANCIERES	1 089 100,00	1 029 831,99		94,56%	642 622,64
charge annuelle	622 000,00	562 783,88			642 622,64
emprunt CHF : indemnité de renégociation	467 100,00	467 048,11			0,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	549 400,00	539 850,32		98,26%	529 704,61
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	5 000,00			0,00%	0,00
022 - DEPENSES IMPREVUES	418 808,12			0,00%	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	18 969 536,52	17 747 909,65	271 452,94	94,99%	17 298 038,35
023 - Virement à la section d'investissement	1 936 845,00			0,00%	
042 - Opé. D'ordre de transferts entre sections	3 480 888,04	3 470 248,82		99,69%	6 303 170,37
TOTAL DES DEPENSES ORDRE DE FONCTIONNEMENT	5 417 733,04	3 470 248,82	0,00	64,06%	6 303 170,37
TOTAL	24 387 269,56	21 218 158,47	271 452,94	88,12%	23 601 208,72
taux de réalisation hors 023 - Virement à la section d'investissement					94,51%

Réalisées à hauteur de 94.51 %, les **dépenses réelles de fonctionnement** 2015 s'établissent à **17 747 909.65 €**.

En comparaison du compte administratif 2014, les dépenses réelles de fonctionnement affichent une apparente progression de 2.6 %. Cet écart s'explique exclusivement par la mesure exceptionnelle de désensibilisation de l'encours de dette, en renégociant l'emprunt en francs suisses. Après retraitement de l'indemnité de renégociation du taux fixe (467 048.11 €), les dépenses réelles de fonctionnement sont **en recul de 0.1 %**.

Tout en accueillant le Tour de France à la Voile, ou en commémorant les 20 ans des Renc'arts, les **charges à caractère général** poursuivent leur baisse, pour s'établir à 3 885 358.49 €. Ce résultat confirme les efforts quotidiens des services pour maintenir la qualité des services, tout en étant confrontés à des augmentations sensibles de prestations courantes lors du renouvellement des marchés. Les choix d'investissement (renouvellement du parc automobile, remplacement de chaudière obsolète, programmes en faveur des économies d'énergie) concourent à la baisse des charges courantes.

Les **charges de personnel** ont progressé de 1.9 % sous l'effet du glissement vieillissement technicité (GVT), du plan de dépréciation, et sans oublier les mesures gouvernementales (hausse du SMIC, revalorisation du traitement des agents de catégorie C acte II, réforme des rythmes scolaires en année pleine et hausse des cotisations patronales). En effet, ces évolutions s'effectuent à effectifs constants, dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences. Au 31 décembre 2015, elles s'établissent à 9 742 008.25 €, avec un taux de réalisation de 98.91 %.

Les **atténuations de produits** affichent une baisse en comparaison de 2014, qui cache pour autant la poursuite de la progression du fonds de péréquation intercommunale (+ 38 %/CA 2014). En effet, en raison de la décroissance de l'aire urbaine, la Commune de Pornichet est sortie temporairement des dispositions de l'article 55 de la loi Solidarité et de Renouvellement Urbain (- 99 713 €/CA 2014).

Conformément aux engagements détaillés lors du budget primitif, le **soutien aux associations** a été maintenu en 2015.

Au titre des opérations courantes, les **charges financières** sont en baisse de 12 % en comparaison de 2014, conformément au rythme de remboursement et à la stratégie d'endettement raisonné poursuivie par l'équipe municipale.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - RECETTES DE FONCTIONNEMENT
(d'après le document technique du CA 2015 - tableau II A.2)

	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION	Pour mémoire CA 2014
		Titres émis (1)	Restes à réaliser au 31/12		
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	159 000,00	317 160,73		199,47%	117 966,22
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTE	759 290,00	849 952,98		111,94%	816 684,93
utilisation du domaine	140 700,00	164 401,50		116,85%	149 553,88
produits des services	595 415,00	654 385,73		109,90%	640 666,04
autres produits	23 175,00	31 175,75		134,52%	26 455,01
73 - IMPOTS ET TAXES	16 857 545,00	17 327 164,70		102,79%	16 779 168,63
impôts locaux	10 870 100,00	11 037 341,00		101,54%	10 614 069,00
autres impôts et taxes	3 800 000,00	4 106 724,90		108,07%	4 067 282,83
dotations CARENÉ	2 187 445,00	2 183 098,80		99,80%	2 097 836,80
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 969 750,00	3 031 099,53		102,07%	3 389 047,85
dotation globale de fonctionnement	1 873 000,00	1 873 000,00		100,00%	2 374 704,00
allocations de compensation et péréquation	424 500,00	416 195,62		98,04%	381 409,21
subventions et participations	672 250,00	741 894,91		110,36%	632 934,64
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	155 705,00	161 066,64		103,44%	175 996,04
revenus des immeubles	129 700,00	135 029,03		104,11%	153 758,74
redevances versées par les délégataires de services publics	21 000,00	20 940,00		99,71%	19 500,00
autres	5 005,00	5 097,61		101,83%	2 737,30
76 - PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,56			51,77
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 632 935,14	1 634 878,35		100,12%	5 539 799,57
78 - REPRISE PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	5 650,00	5 650,00			
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	22 539 876,14	23 326 983,49	0,00	103,49%	26 818 715,01
042 - Opé. D'ordre de transferts entre sections	861 156,90	860 110,27		99,88%	293 145,89
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	861 156,90	860 110,27	0,00	99,88%	293 145,89
TOTAL	23 401 033,04	24 187 093,76	0,00	103,36%	27 111 860,90
Pour information		986 236,52			
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1					

Les **recettes réelles de fonctionnement 2015** s'établissent à **23 326 983.49 €**, avec un taux de réalisation de 103.49 %.

Les recettes de gestion courante passent de 21 278 363.67 € à 21 686 454.58 €, pour les raisons suivantes.

Sous l'effet d'un reversement exceptionnel de charges salariales, couvrant plusieurs exercices budgétaires, par la compagnie d'assurances de la Ville, les **atténuations de charges** bénéficient d'une réalisation de 199.47 %.

Les **produits des services, du domaine et vente**, adossés à la politique tarifaire et à l'activité des services offerts au public, progressent de 4.1 %, soit 849 962.98 € au 31 décembre 2015. Sans modification tarifaire substantielle, cette variation provient essentiellement des recettes funéraires en lien avec les investissements réalisés courant 2015, de la bonne fréquentation du centre de loisirs et des structures petite enfance.

Pour atténuer le désengagement de l'Etat, la Commune peut compter sur son attractivité, dont l'une des traductions est la dynamique des **bases fiscales**. La revalorisation annuelle des bases décidée en loi de finances et la variation physique des bases, soit au total 4 %, a permis de dégager 423 272 € de ressources supplémentaires.

L'amorce de la reprise immobilière dès 2015, en résultante de taux d'intérêt bas, explique l'amélioration des **autres impôts et taxes**, avec le poste « droits de mutation ». Le prélèvement sur le produit brut des jeux du casino affiche une légère baisse suite au renouvellement du contrat de délégation de service public en mai 2015. Cet effet purement mathématique n'est en effet pas le reflet des bons résultats du casino de Pornichet.

L'année 2015 marque l'engagement forcé du plan d'économies décidé unilatéralement par l'Etat et présenté auprès des instances européennes, dans le cadre du rétablissement des critères de Maastricht sur le territoire français. Le plan triennal de 50 milliards d'économie, dont 10.9 par les collectivités territoriales, représente une perte de ressources de 501 695 € pour la seule **dotation globale de fonctionnement**. A fin 2015, les dotations de l'Etat ne représentent plus que 10.5 % des recettes réelles de fonctionnement, hors produits de cessions (14,4 % en 2013 et 13 % en 2014). En comparaison de 2013, le budget communal a subi une perte de près de 800 000 €.

Les **subventions et participations** sont réalisées à hauteur de 741 894.91 €, soit + 17.2 % par rapport au CA 2014. Cette progression se justifie par l'indemnité compensatrice versée par l'Etat suite à la réforme des rythmes scolaires, par l'accompagnement exceptionnel de la Région au titre des 20 ans des Renc'arts, et enfin par le financement de la caisse d'allocations familiales (effet fréquentation et fourniture des couches en multi-accueils).

Le **produit des cessions d'immobilisations** de **1 599 435.14 €** est neutre en section de fonctionnement par les écritures d'ordre budgétaires.

Par différence entre les recettes et les dépenses, restes à réaliser et résultat reporté inclus, la **capacité de financement dégagée en fonctionnement est de 3 683 718.87 €**.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - DEPENSES D'INVESTISSEMENT
(d'après le document technique du CA 2015 - tableau II A.3)

	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION	
		Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	/ mandats émis	/mandats émis + RAR
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	380 830,34	152 172,54	23 869,20	39,96%	46,23%
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	361 003,06	225 549,31	86 907,14	62,48%	86,55%
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 363 442,73	4 674 752,87	755 509,75	73,46%	85,34%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	3 989 487,81	366 508,52	54 019,71	9,19%	10,54%
10 - DOT., FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	65 060,00	65 032,00		99,96%	99,96%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 319 485,00	2 789 324,00		38,11%	38,11%
remboursement annuel	1 619 610,00	1 619 690,82			
écritures emprunts assortis lignes de trésorerie (D=R)	4 499 875,00	0,00			
emprunt CHF : refinancement de dette	1 200 000,00	1 169 633,18			
26 - PARTICIPATIONS, CREANCES RATACHEES A DES PART.	260 000,00	260 000,00		100,00%	100,00%
020 - DEPENSES IMPREVUES	1 045 000,00	0,00		0,00%	0,00%
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	19 784 308,94	8 533 339,24	920 305,80	43,13%	47,78%
040 - Opé. D'ordre de transferts entre sections	861 156,90	860 110,27		99,88%	99,88%
041 - Opé. À l'intérieur de la section	499 020,00	476 399,81		95,47%	95,47%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 360 176,90	1 336 510,08	0,00	98,26%	98,26%
TOTAL	21 144 485,84	9 869 849,32	920 305,80	46,68%	51,03%
Pour information					
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

Les **dépenses d'équipement** ont été réalisées à hauteur de **5 418 983.24 €**, auxquels s'ajoutent les restes à réaliser pour 920 305.80 €. Le taux de réalisation est de 57.14 %, notamment en raison de l'affectation du résultat 2014.

Une partie des crédits annulés au 31 décembre 2015 donnera lieu à une réinscription au budget supplémentaire 2016, compte tenu de l'état d'avancement des projets engagés par la Municipalité. Leur prise en compte porte le taux de réalisation à 66.95 %.

Après une année 2014 qualifiée de transition à la mise en œuvre d'un nouveau programme, les dépenses d'équipement 2015 traduisent l'engagement concret de premiers projets majeurs avec notamment :

- le réaménagement du quartier Gare – Mazy - De Gaulle, avec l'élargissement et le remplacement du dispositif de vidéoprotection, et la participation au financement de la mise en accessibilité de la gare,
- les opérations préalables à la création d'un nouveau lotissement sur le site de Saint-Sébastien : poursuite des acquisitions foncières, sécurisation hydraulique du secteur,
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une salle de sports,
- l'agrandissement du cimetière, avec la création d'un jardin du Souvenir et l'implantation de columbarium,
- la sécurisation des cheminements sur le secteur des Forges,
- la réhabilitation en régie de la maison des Sœurs de la Providence, au profit de la Gendarmerie Maritime,
- la souscription complémentaire au capital de la société publique locale Pornichet, la Destination.

A ces opérations ponctuelles s'ajoutent tous les programmes annuels courants d'investissement, garants du maintien en bon état du patrimoine communal. L'accent a été conservé sur la voirie communale, ainsi que sur le renouvellement de l'éclairage public.

Le second poste important des dépenses d'investissement est le **remboursement en capital de la dette**, soit 1 619 690.82 €. En 2015, en raison de taux d'intérêts négatifs, la Commune n'a pu activer la gestion de ses excédents de trésorerie, possible avec les emprunts assortis d'une ligne de trésorerie.

En 2015, la Commune a désensibilisé le dernier emprunt en francs suisses, pour son capital restant dû de 1 169 633.18 € (valeur de change d'origine). L'instruction M14 impose l'identification de cette renégociation à capital constant, en dépenses et en recettes d'investissement. Cette opération a également conduit à la cristallisation en 2015 de l'écart de change, soit une augmentation de l'encours de dette de 571 380.93 € (opérations d'ordre – chapitres 040 et 042).

Au 31 décembre 2015, l'**encours de dette** de la Ville s'établit à **16 822 784.06 €**. La capacité de désendettement de la Ville, résultant du rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute, est de **4.2 ans** (pour mémoire 4.4 ans en 2014).

Aux dépenses réelles s'ajoutent les restes à réaliser et les opérations d'ordre, comprenant les écritures comptables de gestion de l'actif, les travaux en régie et l'étalement de l'indemnité de refinancement. Au final, les **dépenses d'investissement** sont arrêtées à **9 869 849.32 €**.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - RECETTES D'INVESTISSEMENT
(d'après le document technique du CA 2015- tableau II A.3)

	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés		TAUX DE REALISATION	
		Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	/ Titres émis	/ Titres émis + RàR
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	371 476,00	290 674,68	63 926,00	78,25%	95,46%
Etat	20 500,00	500,00			
Département	159 950,00	152 950,00	7 000,00		
autres	123 426,00	69 620,68	56 926,00		
amendes de police	67 600,00	67 604,00			
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 699 875,00	1 169 633,18	0,00	20,52%	20,52%
dette nouvelle					
écritures emprunts assortis lignes de trésorerie (D=R)	4 499 875,00				
refinancement de dette	1 200 000,00	1 169 633,18			
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		16 991,22			
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		81 786,27			
10 - DOT., FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	595 000,00	673 727,55	0,00	113,23%	113,23%
FCTVA	480 000,00	480 223,75			
Taxe locale d'équipement/ Taxe d'aménagement	115 000,00	193 503,80			
1068 - EXCEDENT DE FONCT. CAPITALISES	3 376 400,00	3 376 400,00		100,00%	100,00%
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	19 598,51	19 821,00		101,14%	101,14%
024 - PRODUITS DES CESSIONS	3 388 564,86			0,00%	0,00%
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	13 450 914,37	5 629 033,90	63 926,00	41,85%	42,32%
023 - Virement à la section d'investissement	1 936 845,00				
040 - Opé. D'ordre de transferts entre sections	3 480 888,04	3 470 248,82		99,69%	99,69%
041 - Opé. À l'intérieur de la section	499 020,00	476 399,81			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	5 916 753,04	3 946 648,63	0,00	66,70%	66,70%
TOTAL	19 367 667,41	9 575 682,53	63 926,00	49,44%	49,77%
taux de réalisation hors 021 - Virement de la section de fonctionnement et hors 16449				74,05%	74,55%
Pour information					
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		1 776 818,43			

En 2015, les **recettes réelles d'investissement** s'élèvent en réalisation **5 629 033.90 €**, hors restes à réaliser d'un montant de 63 926 €. Le taux de réalisation est de 41.85 %, pour un taux d'engagement de **42.32 %**.

Hors effet des opérations de gestion de ligne de trésorerie (D=R), le taux de réalisation est de 62.60 %.

Constituent pour l'essentiel des **recettes d'équipement**, les **subventions perçues** de divers partenaires en accompagnement des projets majeurs de la collectivité.

En complément de l'affectation supplémentaire de l'excédent de fonctionnement 2014 de 3 376 400 €, les **recettes financières** comprennent le FCTVA perçu au titre des dépenses éligibles de 2014 et la taxe locale d'équipement/taxe d'aménagement.

Les recettes d'ordre comportent, pour 3 470 248.82 €, les dotations aux amortissements, les transferts de produits de fonctionnement (sortie d'actif et plus-value de cession), la constatation de l'écart de change réel à la date de la renégociation et, pour 476 399.81 €, la gestion des écritures courantes de l'actif immobilisé.

Par différence entre les recettes et les dépenses d'investissement, restes à réaliser et résultat reporté inclus, il ressort une **capacité de financement** de **626 271.84 €**.

II – BUDGETS ANNEXES

1- Budget annexe Quai des Arts

En application de l'instruction budgétaire et comptable M14, le budget annexe retrace l'activité de cet équipement sur une année civile, autrement dit sur deux saisons culturelles.

Outre la partie artistique, ce budget intègre les coûts de gestion du bâtiment, que ce soit au nom de l'entretien courant que de l'investissement. S'agissant d'un immeuble productif de revenus, l'amortissement doit être pratiqué. Cela représente une charge conséquente sur la section de fonctionnement.

Aussi, ce type de budget présente la particularité de dégager une capacité d'investissement importante, sans affectation immédiate en raison de l'ancienneté du bâti et d'obérer sensiblement l'équilibre de la section de fonctionnement, sous le seul effet du poids des amortissements. En 2015, le résultat cumulé, fonctionnement et investissement, est excédentaire de 72 134.77 €, mais celui de fonctionnement est déficitaire.

Avec une programmation hétéroclite et de qualité, la scène culturelle maintient sa place dans l'univers des autres salles de spectacle, y compris dans le cadre d'une concurrence de proximité. Ainsi, les recettes tirées de la billetterie et des activités annexes sont stables en comparaison de 2014, pour s'établir à 157 208.36 €.

Les recettes locatives sont en progression de 15.6 %, avec un volume de 23 783.67 €.

En tenant compte de la subvention du budget principal, les recettes réelles de fonctionnement 2015 sont arrêtées à 625 359.27 €.

Les dépenses réelles de fonctionnement, constatées à 588 400.14 €, résultent d'une gestion stricte de chacun des postes, notamment dans le cadre de la mise en place de partenariats.

En investissement, les dépenses courantes de renouvellement du matériel, des logiciels et d'amélioration du bâtiment représentent 58 718.24 €, dont le financement a été assuré par les amortissements.

2- Budget annexe Lotissement du Pouligou

Par délibération du 16 décembre 2015, le Conseil Municipal a procédé à la clôture de ce budget annexe et au reversement de l'excédent de 2 805.89 €, qui correspondait au résultat net de clôture au 31 décembre 2014.

3- Budget annexe Les Jardins de l'Estran

Par délibération du 16 septembre 2015, le budget annexe de type lotissement Les Jardins de l'Estran a été créé, avec approbation du budget primitif.

Outre le transfert du foncier du budget principal, le compte administratif 2015 retrace l'intégration des coûts initiaux supportés par le budget principal (mise à nu des parcelles, maîtrise d'œuvre, frais d'annonces) et l'engagement des opérations de viabilisation.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 1 381 326.45 €, dont l'intégralité a été transférée, par écritures d'ordre, en stocks de terrains aménagés. En raison du calendrier de cessions des parcelles, dès 2016, aucun financement transitoire n'a été mis en place, n'alourdissant pas le coût de revient. Au 31 décembre 2015, le budget annexe Les Jardins de l'Estran affiche un déficit de 1 381 326.45 €.

III – CONSOLIDATION BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

(en milliers d'€)	BUDGET PRINCIPAL	QUAI DES ARTS	LOTISSEMENT LE POULIGOU	LOTISSEMENT LES JARDINS DE L'ESTRAN	TOTAL
I - FONCTIONNEMENT (1+2)	3 955	-22	0	0	3 933
1 - Résultat de l'exercice	2 969	-51	-3		2 915
2 - Résultat reporté	986	29	3		1 018
II - INVESTISSEMENT (1+2)	1 483	114	0	-1 381	216
1 - Résultat de l'exercice	-294	84		-1 381	-1 591
2 - Résultat reporté	1 777	30			1 807
III - RESULTAT GLOBAL	5 438	92	0	-1 381	4 149
<i>pour rappel 2014</i>	6 139	114	3	0	6 256
IV - REPORTS (solde : recettes - dépenses)	-1 128	-20	0	0	-1 148
1 - Fonctionnement	-272				-272
2 - Investissement	-856	-20			-876
V - RESULTAT NET DE CLOTURE	4 310	72	0	-1 381	3 001
<i>pour rappel 2014</i>	5 525	98	3	0	5 626

Ce dernier tableau offre une vision consolidée de la formation du résultat de clôture du budget de la Commune. Ainsi, globalement, en ajoutant le résultat net de clôture des trois budgets annexes, Quai des Arts, Lotissement du Pouligou et Lotissement Les Jardins de l'Estran, le **résultat cumulé 2015** est de **3 001 000 €**.

En conclusion, par les résultats de l'exercice 2015, conformes à la stratégie financière approuvée lors du budget primitif 2015, l'équipe municipale confirme sa capacité à opérer des choix de gestion et à assurer les capacités financières de la Commune, au service du développement du territoire. La conscience collective du contexte financier favorise le partage d'une culture de gestion et d'anticipation des risques.

Ainsi, s'achève la présentation des principaux éléments du compte administratif 2015.

Présentation synthétique

En application des dispositions de l'article L2313-1 du Code général des collectivités territoriales, modifié par la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), le compte administratif doit être assorti d'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles. Elle sera mise en ligne sur le site internet de la mairie de Pornichet, avec les documents officiels.

DELIBERATION :

- ⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-31, L2122-21 et L2343-1 et 2,
- ⇒ Vu l'avis de la Commission finances en date du 24 mai 2016,
- ⇒ Considérant le compte administratif 2015 soumis à l'assemblée délibérante,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire en exercice, se retire lors du débat et du vote.

Le Conseil Municipal, par 25 votes pour et 7 abstentions (Monsieur BELLLOT, Madame CARNAC, Monsieur DUBOIS, Monsieur ROBIN, Monsieur TRICHET, Madame BERTHELIER et Monsieur CORNETI), délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 présenté par Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire en exercice, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) a désigné Madame MARTIN pour présider la séance au cours de laquelle le compte administratif du Maire est débattu conformément aux dispositions de l'article L2121-14 du CGCT,

2°) donne acte de la présentation du compte administratif, tel qu'il est résumé ci-après pour le budget principal et les budgets annexes,

3°) constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour les comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

4°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

5°) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015
BUDGET PRINCIPAL

	Dépenses	Recettes	Résultat
1 - Résultats réportés			
a/ Fonctionnement (c/002)		986 236,52 €	986 236,52 €
b/ Investissement (c/001)		1 776 818,43 €	1 776 818,43 €
2 - Opérations de l'exercice			
a/ Fonctionnement	21 218 158,47 €	24 187 093,76 €	2 968 935,29 €
<i>mouvements réels</i>	17 747 909,65 €	23 326 983,49 €	5 579 073,84 €
<i>mouvements d'ordre</i>	3 470 248,82 €	860 110,27 €	2 610 138,55 €
b/ Investissement	9 869 849,32 €	9 575 682,53 €	- 294 166,79 €
<i>mouvements réels</i>	8 533 339,24 €	2 252 633,90 €	6 280 705,34 €
<i>mouvements d'ordre</i>	1 336 510,08 €	3 946 648,63 €	2 610 138,55 €
<i>affectation n-1 (C/1068)</i>		3 376 400,00 €	3 376 400,00 €
3 - Totaux d'exécution du budget (1+2)			
a/ Fonctionnement	21 218 158,47 €	25 173 330,28 €	3 955 171,81 €
b/ Investissement	9 869 849,32 €	11 352 500,96 €	1 482 651,64 €
4 - RESULTATS BRUTS DE CLOTURE			5 437 823,45 €
5 - Restes à réaliser			
a/ Fonctionnement	271 452,94 €	-	271 452,94 €
b/ Investissement	920 305,80 €	63 926,00 €	- 856 379,80 €
c/ Global	1 191 758,74 €	63 926,00 €	- 1 127 832,74 €
6 - RESULTATS NETS DE CLOTURE (3+5)			4 309 990,71 €
a/ Fonctionnement	21 489 611,41 €	25 173 330,28 €	3 683 718,87 €
b/ Investissement	10 790 155,12 €	11 416 426,96 €	626 271,84 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2015
BUDGET ANNEXE QUAI DES ARTS

	Dépenses	Recettes	Résultat
1 - Résultats réportés			
a/ Fonctionnement (c/002)		29 691,56 €	29 691,56 €
b/ Investissement (c/001)		84 065,34 €	84 065,34 €
2 - Opérations de l'exercice			
a/ Fonctionnement	722 373,48 €	670 984,27 €	- 51 389,21 €
<i>mouvements réels</i>	588 400,13 €	625 359,27 €	36 959,14 €
<i>mouvements d'ordre</i>	133 973,35 €	45 625,00 €	- 88 348,35 €
b/ Investissement	104 343,24 €	133 973,35 €	29 630,11 €
<i>mouvements réels</i>	58 718,24 €	-	58 718,24 €
<i>mouvements d'ordre</i>	45 625,00 €	133 973,35 €	88 348,35 €
<i>affectation n-1 (C/1068)</i>		- €	- €
3 - Totaux d'exécution du budget (1+2)			
a/ Fonctionnement	722 373,48 €	700 675,83 €	- 21 697,65 €
b/ Investissement	104 343,24 €	218 038,69 €	113 695,45 €
4 - RESULTATS BRUTS DE CLOTURE			91 997,80 €
5 - Restes à réaliser			
a/ Fonctionnement			- €
b/ Investissement	19 862,73 €	-	19 862,73 €
c/ Global	19 862,73 €	- €	- 19 862,73 €
6 - RESULTATS NETS DE CLOTURE (3+5)			72 135,07 €
a/ Fonctionnement	722 373,48 €	700 675,83 €	- 21 697,65 €
b/ Investissement	124 205,97 €	218 038,69 €	93 832,72 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2015
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU POULIGOU

	Dépenses	Recettes	Résultat
1 - Résultats réportés			
a/ Fonctionnement (c/002)		2 805,89 €	2 805,89 €
b/ Investissement (c/001)			- €
2 - Opérations de l'exercice			
a/ Fonctionnement	2 805,89 €	- €	2 805,89 €
<i>mouvements réels</i>	2 805,89 €	-	2 805,89 €
<i>mouvements d'ordre</i>			- €
b/ Investissement	- €	- €	- €
<i>mouvements réels</i>			- €
<i>mouvements d'ordre</i>			- €
<i>affectation n-1 (C/1068)</i>			- €
3 - Totaux d'exécution du budget (1+2)			
a/ Fonctionnement	2 805,89 €	2 805,89 €	- €
b/ Investissement	- €	- €	- €
4 - RESULTATS BRUTS DE CLOTURE			- €
5 - Restes à réaliser			
a/ Fonctionnement			- €
b/ Investissement			- €
c/ Global	- €	- €	- €
6 - RESULTATS NETS DE CLOTURE (3+5)			- €
a/ Fonctionnement	2 805,89 €	2 805,89 €	- €
b/ Investissement	- €	- €	- €

COMPTE ADMINISTRATIF 2015
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES JARDINS DE L'ESTRAN

	Dépenses	Recettes	Résultat
1 - Résultats réportés			
a/ Fonctionnement (c/002)			- €
b/ Investissement (c/001)			- €
2 - Opérations de l'exercice			
a/ Fonctionnement	1 381 326,45 €	1 381 326,45 €	- €
<i>mouvements réels</i>	1 381 326,45 €	-	1 381 326,45 €
<i>mouvements d'ordre</i>		1 381 326,45 €	1 381 326,45 €
b/ Investissement	1 381 326,45 €	- €	- 1 381 326,45 €
<i>mouvements réels</i>			- €
<i>mouvements d'ordre</i>	1 381 326,45 €	-	1 381 326,45 €
<i>affectation n-1 (C/1068)</i>			- €
3 - Totaux d'exécution du budget (1+2)			
a/ Fonctionnement	1 381 326,45 €	1 381 326,45 €	- €
b/ Investissement	1 381 326,45 €	- €	- 1 381 326,45 €
4 - RESULTATS BRUTS DE CLOTURE			- 1 381 326,45 €
5 - Restes à réaliser			
a/ Fonctionnement			- €
b/ Investissement			- €
c/ Global	- €	- €	- €
6 - RESULTATS NETS DE CLOTURE (3+5)			- 1 381 326,45 €
a/ Fonctionnement	1 381 326,45 €	1 381 326,45 €	- €
b/ Investissement	1 381 326,45 €	- €	- 1 381 326,45 €

VILLE DE PORNICHET - BUDGET PRINCIPAL
ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES AU 31/12/2015
POUR LES CHAPITRES & ARTICLES CONCERNES



Article	Libellé	Budget voté	Mandaté au 31/12/2015	Engagé non mandaté
202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	42 051,14	23 601,94	5 640,00
2031	Frais d'études	236 183,20	64 953,80	10 710,00
2051	Concessions, brevet, licences...	102 596,00	63 616,80	7 519,20
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	380 830,34	152 172,54	23 869,20
204182	Subventions équipement versées autres organismes	361 003,05	225 549,31	86 907,14
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	361 003,05	225 549,31	86 907,14
2111	Terrains nus	223 608,24	64 846,95	21 967,68
2112	Terrains de voirie	23 922,31	5 969,96	2 886,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	22 000,00	0,00	2 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	650 663,16	451 860,93	152 110,00
2135	Installations générales, agencements	514 803,96	193 367,29	210 606,42
2151	Réseaux de voirie	899 051,22	637 220,29	216 202,66
2152	Installations de voirie	2 095 318,49	1 650 211,54	63 992,84
2158	Autres installations, matériels et outillages techniques	395 007,62	220 049,37	49 898,23
2182	Matériel de transport	162 232,00	125 013,28	28 410,96
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	109 788,80	97 121,72	511,02
2184	Mobilier	28 446,51	24 500,49	2 731,28
2188	Autres immobilisations corporelles	156 060,22	151 312,42	4 192,66
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	5 280 812,53	3 621 474,24	755 509,75
2313	Constructions	433 830,17	174 837,07	46 956,48
2315	Instal., matériel & outillage technique	3 465 657,64	109 885,18	7 063,23
Total chapitre 23	Immobilisations en-cours	3 899 487,81	284 722,25	54 019,71
TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES AU 31/12/2015 - SECTION D'INVESTISSEMENT				920 305,80

Le présent état des dépenses arrêté à la somme de : Neuf cent vingt mille trois cent cinq euros et quatre-vingt centimes d'euros.

L'Ordonnateur,

VU BON POUR ACCORD
Le Trésorier principal de Montoir,



Jean-Claude PELLETEUR

Le Comptable
Christian BLEYZAT

VILLE DE PORNICHET - BUDGET PRINCIPAL
ETAT DES TITRES RESTANTS A EMETTRE AU 31/12/2015
POUR LES CHAPITRES & ARTICLES CONCERNES



Article	Opérations	Nature recettes	Montant
1313	Aménagement sentiers pédestres	Subventions	7 000,00
1328	Piste athlétisme et terrain d'honneur	Subventions	1 000,00
1328	PUP Saint Sébastien	Subventions	55 926,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement		63 926,00
TOTAL DES RECETTES ENGAGEES NON MANDATEES AU 31/12/2015 - SECTION D'INVESTISSEMENT			63 926,00

Le présent état est arrêté à la somme de : Soixante - trois mille neuf cent vingt-six euros.

L'Ordonnateur,

VU BON POUR ACCORD
Le Trésorier principal de Montoir,

Christian BLEYZAT

Jean-Claude PELLETEUR

VILLE DE PORNICHET - BUDGET PRINCIPAL
ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES AU 31/12/2015
POUR LES CHAPITRES & ARTICLES CONCERNES



Article	Libellé	Budget voté	Mandaté au 31/12/2015	Engagé non mandaté
605	Achats de matériel, équipement et travaux	241 956,14	32 851,85	207 384,19
60623	Alimentation	233 174,64	226 103,40	194,31
60628	Autres fournitures non stockées	10 854,00	6 538,46	18,00
60632	Fournitures de petit équipement	165 942,50	154 344,52	20,00
60636	Vêtements de travail	20 779,00	15 506,37	4 236,00
6064	Fournitures administratives	24 186,00	21 051,21	59,14
6067	Fournitures scolaires	31 228,00	30 379,08	173,21
6068	Autres matières et fournitures	172 785,08	129 864,26	12 399,63
61521	Entretien terrains	258 850,00	226 721,96	22 411,29
61522	Entretien bâtiments	71 888,80	67 184,27	514,80
61558	Autres biens mobiliers	21 006,00	9 532,95	3 649,00
6156	Maintenance	338 271,00	322 322,97	1 231,90
6182	Documentation générale et technique	17 111,38	13 268,62	377,80
6184	Versement à des organismes de formation	37 201,26	23 716,86	9 353,05
6188	Autres frais divers	356 378,20	339 490,73	3 548,52
6226	Honoraires	24 641,00	19 270,71	890,00
6237	Publications	55 660,00	52 038,30	526,10
6262	Frais de télécommunications	96 258,00	90 606,96	66,00
Total chapitre 011	Charges à caractère général visé par des reports	2 178 151,00	1 780 793,48	267 052,94
6574	Subv. De fonctionnement à des pers. De droits privés	1 110 448,00	1 082 939,50	4 400,00
Total chapitre 65	Autres charges de gestion courante visé par des reports	1 110 448,00	1 082 939,50	4 400,00
TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES AU 31/12/2015 - SECTION DE FONCTIONNEMENT				271 452,94

Le présent état des dépenses arrêté à la somme de : deux cent soixante-et-onze mille quatre cent cinquante-deux euros et quatre-vingt-quatorze centimes d'euros.

L'Ordonnateur,



Jean-Claude PELLETEUR

VU BON POUR ACCORD
Le Trésorier principal de Monitoir,

Le Comptable
Christian BLEYZAT

VILLE DE PORNICHET - BUDGET ANNEXE QUAI DES ARTS
ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES AU 31/12/2015
POUR LES CHAPITRES & ARTICLES CONCERNES



Article	Libellé	Budget voté	Mandaté au 31/12/2015	Engagé non mandaté
2184	Mobilier	6 880,00	4 877,15	1 913,96
2188	Autres immobilisations corporelles	32 235,35	31 320,93	779,38
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	39 115,35	36 198,08	2 693,34
2313	Constructions	23 780,00	4 527,62	17 169,39
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	23 780,00	4 527,62	17 169,39
TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES AU 31/12/2015 - SECTION D'INVESTISSEMENT				19 852,73

Le présent état des dépenses arrêté à la somme de : Dix-neuf mille huit cent soixante-deux euros et soixante-treize centimes d'euros.

L'Ordonnateur,



Jean-Claude PELLETEUR

VU BON POUR ACCORD
Le Trésorier principal de Montoir,

Le Comptable
Christian BLEYZAT

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR